

BORDEAUX

VOYAGE
D'ÉTUDE
ECONOMIE
CIRCULAIRE
MARS 2020



CARNET DE BORD

Avec le soutien du Fonds Européen de
Développement Régional



INFORMATIONS UTILES

ADRESSE HÔTEL Victoria Garden Bordeaux Centre
127 Cours de la Somme, 33800 Bordeaux

RESTAURANT La Table du Burdigala
11/02 Soir 115 Rue Georges Bonnac, 33000 Bordeaux

RESTAURANT Mama Shelter Bordeaux
13/02 Soir 19 Rue Poquelin Molière, 33000 Bordeaux

CONTACTS David Delangh
0032 477 17 70 80

TRAJETS ALLER & RETOUR

11/03 7h45 Rendez-vous sur le quai de la gare du Midi
8h13 Départ Thalys Bruxelles > Paris Nord
9h45 **Trajet en metro Gare du Nord > Montparnasse**
M4 Ligne 4 - Direction Mairie de Montrouge
10h15 Rendez-vous au Point de RDV - Accueil groupes Hall 1
10h52 Départ TGV Paris > Bordeaux St Jean
12h56 Arrivée Bordeaux

13/03 16h00 Rendez-vous sur le quai de la gare Bordeaux St-Jean
16h34 Départ TGV Bordeaux > Paris
18h42 Arrivée Paris Montparnasse
18h45 **Trajet en metro Montparnasse > Gare du Nord**
M4 Ligne 4 - Direction Porte de Clignancourt
19h30 Repas par vos soins à la gare Paris Nord
20h25 Départ Thalys Paris Nord > Bruxelles Midi
21h47 Arrivée Bruxelles Midi

PROGRAMME

- 11/03 13h45 Visite de la **Maison du projet Euratlantique**
15h15 Check-in hôtel
16h00 Départ pour réception officielle
16h15 **Réception officielle des autorités locales**
17h30 Visite à pied du **centre historique**
19h30 Repas - La Table du Burdigala
(Menus choisis lors de l'inscription)
- 12/03 9h00 Départ en bus
9h30 Présentation de l'outil **Eco2d2**
11h00 Visite de l'**écoquartier Darwin**
12h30 Lunch
14h45 Visite **Tour Hyperion**
16h00 Visite de la ressourcerie **Soli'Bât**
18h00 Pause à l'hôtel
19h00 Départ à pied vers restaurant
19h30 Repas - Mama Shelter Bordeaux
- 13/3 9h00 Départ en bus (Check out réalisé avant)
9h30 Présentation du projet Bazed
10h45 Rencontre avec le collectif Cancan
12h00 Lunch
13h00 Présentation de la société circouleur
16h Retour

INTRODUCTION

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE...

EXTRAIT DE LA FEUILLE DE ROUTE ECONOMIE CIRCULAIRE DE L'ADEME

La transition vers une économie circulaire est un chantier clé de la transition écologique et solidaire. Le modèle linéaire «fabriquer, consommer, jeter» se heurte fatalement à l'épuisement des ressources de la planète. Il faut progresser vers une économie différente, où nous consommons de manière sobre, où les produits ont une durée de vie plus longue, où nous limitons les gaspillages et où nous arrivons à faire de nos déchets de nouvelles ressources. Cette transition est un véritable projet de société dont l'objectif est de sortir de la société du jetable. Elle invite à faire évoluer nos pratiques de vie, à inventer de nouveaux modes de production et de consommation plus durables, en privilégiant l'usage à la propriété.

RÉCONCILIER L'ÉCONOMIE AVEC L'ENVIRONNEMENT

La transition vers une économie circulaire porte en elle de multiples dynamiques de progrès et d'innovations qui réconcilient l'environnement avec l'économie. Les bénéfices de cette transition sont massifs pour l'environnement et pour le climat. Faire entrer dans une logique circulaire la production et la consommation permet de réduire notre empreinte écologique et notamment de réaliser d'importantes économies d'émissions de gaz à effet de serre. [...] Les bénéfices pour l'économie en termes de création de richesse, d'activités et d'emplois nouveaux et d'innovations sont bien réels. On estime que le secteur de l'économie circulaire représente un potentiel de 300 000 emplois supplémentaires, dont certains métiers sont à inventer ou dans des modèles économiques nouveaux (par exemple ce qu'on appelle « l'économie de la fonctionnalité »). Il s'agit pour l'essentiel d'emplois locaux, pérennes et non délocalisables. L'économie circulaire, c'est aussi la réduction de la dépendance de la France aux importations de matières premières et aux aléas économiques mondiaux. Il s'agit d'une politique industrielle qui vise à maximiser sur le territoire national la valeur ajoutée associée aux opérations de recyclage, à accompagner la montée en gamme de la production française et à positionner les entreprises françaises parmi les leaders européens de l'économie circulaire.

... DANS LA CONSTRUCTION

EXTRAIT DE LA VISION DU CSTC SUR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

En Belgique, le secteur de la construction produit annuellement plus de 1,5 millions de tonnes de déchets. Bien que la majeure partie de ces déchets soit recyclée, de nombreux défis restent à relever. D'une part, ce recyclage est réalisé principalement dans des applications de moindre valeur (sous-cyclage, ou downcycling). D'autre part, de plus en plus de déchets non pierreux sont produits sans qu'il existe encore de solution de valorisation. [...] Ainsi, l'économie circulaire tend à minimiser la production de déchets par la réparation, la maintenance, le réemploi des produits et le recyclage des matériaux. Cette démarche ne consiste pas uniquement à trouver des solutions techniques permettant de 'boucler la boucle'; elle nécessite également une réflexion quant à la conception et à la manière dont sont assemblés les éléments construits dont on souhaite prolonger et optimiser la durée de vie. En parallèle, de nouveaux modèles économiques sont développés afin de supporter ces approches. [...]

Dans le secteur de la construction, les principes de l'économie circulaire se traduisent en trois thématiques qui apportent des opportunités et des défis aux professionnels :

- concevoir et construire des bâtiments dont les matériaux peuvent être récupérés en fin de vie
- extraire et valoriser les ressources matérielles disponibles dans les bâtiments existants
- développer de nouveaux modèles économiques visant à créer de la valeur ajoutée pendant tout le cycle de vie des bâtiments et des matériaux.

CONCEVOIR ET CONSTRUIRE 'CIRCULAIRE'

Lors de la réalisation de nouveaux bâtiments, il est nécessaire de déterminer dès le départ ce qu'il adviendra de ceux-ci durant leur occupation et en fin de vie, et ce dans le but d'accroître leur longévité et celle de

leurs composants, et d'en récupérer les matériaux au final. Ces objectifs s'appuient sur les principes fondateurs suivants :

- prévoir l'adaptabilité des bâtiments en s'assurant qu'ils puissent être convertis à d'autres usages ou fonctions ainsi qu'à l'évolution des besoins de leurs usagers. Par exemple, un bâtiment initialement construit pour accueillir des bureaux pourrait être adapté en immeuble de logements si, dès le départ, la structure offre un plan libre et octroie une hauteur sous plafond suffisante pour permettre l'aménagement spatial des futurs logements
- les éléments qui constituent les couches bâties (structure, enveloppe, aménagement spatial, systèmes) ayant des durées de vie différentes, construire en couches indépendantes les unes des autres permettra d'intervenir sur certains éléments sans toucher à d'autres
- sélectionner des matériaux encourageant l'usage des matières recyclées (béton avec granulats recyclés...) ou pouvant être recyclés ou réutilisés en fin de vie
- utiliser des moyens d'assemblage accessibles et réversibles, tels que des vis ou des clips, qui permettent de récupérer les éléments et matériaux assemblés sans les endommager.

VALORISER LES RESSOURCES DES BÂTIMENTS EXISTANTS

L'économie circulaire considère les bâtiments existants comme des mines urbaines de matériaux et les déchets comme des ressources. Récupérer des matériaux ou des éléments dans les bâtiments existants permet notamment de diminuer l'extraction des ressources naturelles.

Dès lors, des informations sur les éléments construits et les matériaux mis en œuvre doivent être rassemblées avant rénovation ou démolition. Le recours à un inventaire 'prédémolition' permet d'évaluer le potentiel de valorisation : aperçu des quantités et de la qualité des matériaux, identification des contaminants...

La déconstruction sélective peut ensuite être envisagée pour deux raisons :

- le réemploi des éléments, c'est-à-dire l'opération par laquelle des produits sont utilisés de nouveau pour un usage identique à celui pour lequel ils avaient été conçus. Actuellement, le réemploi représente une faible part dans la valorisation des éléments déconstruits (notamment certains matériaux de valeur sûre du patrimoine bâti typique tels que

la pierre bleue, les dalles de carrelage en céramique, les briques, les pavés...). De nombreux défis doivent être relevés, comme assurer la garantie des performances des éléments voués au réemploi et faire concorder l'offre et la demande

- la création de flux plus homogènes, qui seront plus facilement recyclés, de préférence, en boucle fermée. Actuellement, plus de 90 % de la fraction pierreuse est recyclée. Des solutions techniques et rentables restent toutefois à trouver pour plusieurs types de matériaux qui présentent de grands volumes mais une faible valeur, ou bien qui sont composites ou collés à d'autres.

DÉVELOPPER DE NOUVEAUX MODÈLES ÉCONOMIQUES

Parallèlement aux développements techniques précités, de nouveaux modèles économiques émergent et permettent de créer de la valeur, en se différenciant de la simple construction d'un bâtiment ou de la vente d'un produit. La tendance est de vendre la fonction ou l'usage d'un bien plutôt que le produit lui-même. Ainsi, un producteur de luminaires ne vend plus les armatures et les lampes, mais se fait payer pour mettre à disposition une quantité de lumière consommée. Le producteur reste alors propriétaire du bien et le consommateur ne paie que pour son usage. Ceci permet notamment au producteur de mieux recycler les produits.

D'autres producteurs de matériaux mettent de plus en plus à disposition des systèmes de collecte des déchets de leurs produits sur chantier. Ils récupèrent dès lors des matières premières 'de seconde main' dont ils peuvent prolonger la durée de vie.

A. Romnée, ir, chef de projet,

et J. Vrijders, ir., chef adjoint de laboratoire, laboratoire Développement durable, CSTC

MOTS DES ORGANISATEURS

Lorsqu'un produit ou une substance n'est plus utilisé par une entreprise, celui-ci devient potentiellement un déchet. Dans une logique d'économie circulaire, il peut cependant devenir une ressource pour d'autres entreprises et donc générer de nouvelles plus-values et/ou économies sur les coûts de fonctionnement.

Les entreprises devant être de plus en plus concernées par la gestion de leurs déchets (responsabilités, contraintes réglementaires, intérêts économiques et stratégiques), la prévention des déchets devient une priorité.

Pour toutes ces raisons, le projet RE C² vous propose de vous accompagner afin de faciliter la transition de votre entreprise vers le réemploi, le recyclage et la réutilisation.

Notre objectif ? Valoriser les ressources et savoir-faire locaux, diminuer les quantités de déchets non-valorisés et encourager le développement économique des territoires frontaliers au travers d'initiatives locales, et plus particulièrement par la mise en place de circuits courts.

Notre accompagnement décliné en nombreuses actions : visites d'entreprises, rencontres interentreprises, groupes de travail, recherche de solutions, coaching collectif et individuel...

C'est dans ce cadre que nous vous proposons de découvrir des initiatives inspirantes du sud-est de la France. Tout en profitant de celles-ci, c'est également une occasion de rencontres avec d'autres acteurs de nos régions intéressés par cette thématique.

Prêt pour trois journées intenses et riches en rencontres? Installez-vous confortablement et suivez les guides...

L'équipe du projet Interreg REC²

PRÉSENTATION DES PROJETS VISITÉS





MAISON DU PROJET - BORDEAUX EURATLANTIQUE

74 – 76 RUE CARLE VERNET 33800 BORDEAUX - WWW.BORDEAUX-EURATLANTIQUE.FR/

La Maison du Projet de Bordeaux Euratlantique est située au cœur du 1^{er} périmètre de projet (ZAC Bordeaux St Jean Belcier), face à la station de tramway Carle Vernet (ligne C).

La maison du Projet pour poser vos questions ou découvrir les projets
La concertation d'un projet aussi vaste que Bordeaux-Euratlantique impose naturellement d'aller communiquer et informer au plus près des usagers, au cœur de l'opération d'intérêt national. Aussi, pour présenter l'ambition d'une telle opération et l'état d'avancement de ses différents projets aux visiteurs, mais également pour informer les riverains et les acteurs sociaux, économiques et culturels, l'établissement public d'aménagement de Bordeaux-Euratlantique a souhaité se doter d'un dispositif d'information de proximité, une « Maison du projet », lieu de rencontres, d'échanges et d'information. Cet espace permet d'apporter un éclairage pédagogique sur les projets. Pour cela, la « Maison du projet » offre de multiples supports de communication (panneaux, maquettes, projections, etc.) présentant l'état des lieux, les aménagements proposés et l'état d'avancement des chantiers.

La Maison du projet se développe sur une surface de 200 m², regroupant deux espaces fonctionnels identifiables :

un espace ouvert d'exposition et d'éclairage pédagogique, libre d'accès* ;
un espace administratif, d'accès plus restreint.



ECO2D2

WWW.CREAHD.COM

L'industrialisation des techniques de déconstruction et le développement de méthodes partagées de déconstruction ne sont pas pensées, ou du moins réglementées au sein de la profession au même titre que les règles de construction sont régies par les documents techniques unifiés (DTU). Les projets de déconstruction se font donc sans réelle normalisation avec, en général, le coût pour seul critère.

Les déchets issus de la déconstruction représentent 70% de l'ensemble des déchets du bâtiment et des travaux publics (BTP) avec un taux de valorisation d'environ 45%. Cependant, la Directive Européenne 2008/98/CE impose un taux de valorisation de 70% d'ici à 2020. A l'heure où la dynamique de l'économie circulaire est lancée, il apparaît primordial que la profession s'insère dans cette démarche en adoptant des méthodes de déconstruction sélectives permettant un tri plus fin et la valorisation des déchets. D'autant plus qu'avec l'arrivée progressive du BIM (Building Information Modeling) et de la maquette numérique qui référenceront l'ensemble des éléments d'un bâtiment, la déconstruction sélective sera plus aisée. Il va sans dire que ce type de méthodologie permettra d'améliorer l'impact environnemental d'un projet de déconstruction en réduisant les quantités de déchets et en facilitant leur tri et leur valorisation, se traduisant ainsi par une maîtrise et diminution des coûts.

L'entreprise BDS souhaite donc développer un outil de pilotage stratégique de déconstruction grâce au projet ECO2D2 « Economie Circulaire et Conception d'outil d'optimisation de la stratégie de gestion des déchets de déconstructions ». Cet outil aura pour objectif d'améliorer et d'optimiser les méthodes de chantier en transférant du temps de main d'œuvre ouvrière vers du temps d'ingénierie et de conception. L'entreprise sera ensuite en mesure de proposer aux Maîtres d'Ouvrage, un panel de scénarii de déconstruction en fonction de plusieurs critères : environnementaux, coûts, temps...

Ces différents scénarii seront établis à partir de données d'entrée telles que :

- Types de bâtiments
- Types de systèmes constructifs
- Nature des matériaux présents dans le bâtiment
- Proximité et nature des centres de tri et de valorisation aux environs du chantier
- ...



ECO-QUARTIER DARWIN

WWW.DARWIN.CAMP - QUAI DES QUEYRIES 33100 BORDEAUX

Situé sur les berges de la rive droite -réputée malfamée- de Bordeaux, l'écoquartier DARWIN se présente comme un lieu alternatif d'hybridation d'activités urbaines. Anciennement occupé pour des activités militaires jusqu'en 2005, le site dénommé « Quartier Niel » est ensuite laissé à l'abandon et devient un haut lieu du graff et du street art. En 2009, les 10.000m² de bâtiments sont rachetés par le groupe familial Evolution afin de rénover cette friche urbaine et la transformer en un projet alternatif ambitieux. Les deux vastes bâtiments construits autour des années 1850, aujourd'hui connus sous le nom de Magasins Généraux, sont désormais l'emblème d'un patrimoine du XXI^e siècle, économiquement innovant et écologiquement responsable.

Ce projet de transition suit les trois grands axes du développement durable : la coopération économique, la transition écologique et les alternatives citoyennes. Pour y arriver, DARWIN favorise la créativité, la rencontre, la collaboration et le low-tech pour construire une utopie qui vise l'intérêt général tout en restant les deux pieds sur Terre. Ici, on décide d'agir pour gagner du temps et de l'argent, sans forcément attendre les autorisations, permis et subventions. On passe à l'acte de façon déterminée, dans la joie et dans la bienveillance. À DARWIN, on croit à l'avenir.

L'ensemble du site suit une stratégie négaWatt en alliant performance énergétique et énergies renouvelables. En 2015, DARWIN déploie une toiture photovoltaïque de 480m² en auto-consommation (100.000 kWh annuels produits) pour rendre ses commerces autonomes en électricité. Lors de la construction de cet éco-système en 2010, de nombreux points ont été suivis de près tels que l'agencement bioclimatique des espaces, le refus de climatisation, l'optimisation de l'éclairage naturel et une attention permanente aux économies d'énergie grise pendant le chantier.

Suite à un choix audacieux de conception et d'isolation (huisseries profil acier à rupteurs de ponts thermique, optimisation de l'inertie thermique du bâtiment, matériaux d'isolation bio-sourcés...), la consommation du site s'élève à 84 kWh/m²/an incluant les usages et hors photovoltaïque !



TOUR HYPÉRION

EIFFAGE IMMOBILIER / ARCHITECTE JEAN-PAUL VIGUIER ET ASSOCIÉS
WWW.VIGUIER.COM/FR/PROJET/82/HYPERION

Hyperion, plus haute tour résidentielle en structure bois construite en France, se dressera au centre de Bordeaux, près de la gare Saint-Jean.

A Bordeaux, le quartier Saint-Jean Belcier fait l'objet d'un vaste programme de rénovation urbaine. Le projet pour ce site fait coexister la nécessité de régénérer un morceau de la ville et d'être la vitrine ambitieuse de la métropole aquitaine dans la lignée des grandes phases d'urbanisation et de développement de la ville ancienne. À la croisée des rues Carle Vernet et d'Armagnac, le projet Hypérion comprend trois bâtiments de 176 logements avec un socle commun de deux niveaux de stationnement et un bâtiment de bureaux et de commerces.

Tirant son nom du plus grand arbre du monde, la tour en ossature bois Hypérion émerge de cet ensemble.

Haute de 55 mètres sur 16 étages, elle est composée de 98 logements pensés comme des maisons enserrant un noyau de distribution central (ascenseurs et escalier). Celui-ci est en béton tout comme les trois premiers niveaux formant le socle. Cette colonne vertébrale est complétée par l'ossature en "poteaux poutres" en bois. Les planchers et les cloisons sont en CLT (Cross Laminated Timber). Ce matériau en bois lamellé croisé assure au bâtiment sa modularité et sa sécurité.

Sous la gestion d'Eiffage Construction, le bois de construction provient localement de productions forestière et industrielle régionales. Une «étiquette de provenance forestière» permet ainsi d'établir la traçabilité des bois utilisés, de la forêt jusqu'au chantier. Cette politique du circuit court représente une étape nouvelle dans l'émergence des usages de construction réellement bas carbone. Le bois, matériau bio-sourcé et renouvelable, également puits de carbone, émet ainsi 25% de CO₂ de moins que le béton lors de travaux de gros œuvre. Ainsi la tour stockera l'équivalent de 1 000 tonnes de CO₂.



PLATEFORME SOLI'BÂT

30 AVENUE DU PÉRIGORD 33370 ARTIGUES PRÈS BORDEAUX
WWW.COMPAGNONSBATISSEURS.EU/PLATEFORME-MATERIAUX

L'ASSOCIATION

L'association des compagnons bâtisseurs Aquitaine (CBA) et l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) de la région Aquitaine travaillent sur la mise en place d'un outil d'économie circulaire. Une plateforme de récupération et de réemploi de matériaux du BÂTiment pour des projets relevant d'une action SOLIdaire : SOLIBAT.

LE PROJET

Inédit dans la région, ce projet se traduit concrètement par une collecte de matériaux auprès des entreprises du BTP et des distributeurs d'équipement.

Ces produits sont ensuite donnés ou revendus pour des projets de rénovation de l'habitat, de chantier école ou tous projets relevant d'une action solidaire.

Le but premier est de leur donner un usage : une fois ces matériaux récupérés, la plateforme Soli'Bât les réinjecte dans un circuit solidaire et local. Ces matériaux seront utilisés pour des chantiers d'auto-réhabilitation accompagnée, des chantiers-écoles, des chantiers d'insertion professionnelle et tout projet à caractère solidaire.



PROJET BAZED

NOBATEK - BAZED EST UN PROJET LAURÉAT DE L'APPEL À PROJET DE R&D
« DÉCHETS DU BTP » 2012 DE L'ADEME - WWW.BAZED.FR/

Le projet BAZED est né de l'idée de traiter la problématique des déchets du BTP à la source et sur du long terme. Il s'agit d'une réponse au Programme National de Prévention des Déchets 2014-2020 et à la loi du 17 août 2015, dite loi de transition énergétique pour la croissance verte, qui ont fixé des objectifs importants pour les déchets du BTP :

- Stabilisation de la production en 2020 au niveau de 2010,
- 70 % de valorisation matière (en poids) à l'horizon 2020 de déchets non dangereux (hors déblais),
- 50% de mise en décharge des déchets non dangereux.
-

La problématique des déchets du bâtiment est quasi systématiquement abordée avec des approches visant le traitement des déchets une fois qu'ils sont produits. La démarche BAZED constitue la première initiative française d'aide globale à la conception de bâtiments pour réduire leur production de déchets à toutes les étapes de leur cycle de vie. Cette approche en conception se place en amont de la problématique du traitement des déchets générés car visant justement à ne pas les produire. La démarche BAZED s'est appuyée sur la collecte et l'analyse de projets reconnus comme exemplaires au cours des dernières décennies.

Les solutions présentées ont été regroupées selon cinq groupes, communs aux différentes thématiques du projet Bazed : L'environnement immédiat, la structure, l'enveloppe, l'aménagement intérieur et les équipements techniques. Une démarche de conception pour la prévention des déchets bénéficie à tous les acteurs de la filière. Elle s'exprime à travers un ou plusieurs axes d'actions :

- chantier zéro déchet
- entretien/maintenance
- conservation/réemploi (rénovation) et réutilisation/réemploi (neuf)
- démontabilité/réversibilité
- évolutivité/adaptabilité.

Les recherches, qui ont duré trois ans, ont été menées en collaboration par les partenaires suivants :

- Le Centre Technologique NOBATEK (coordinateur)
- L'association ARMINES
- L'Agence d'architecture XB ARCHITECTES.

Le projet a été co-financé par l'ADEME et les partenaires du projet.



CANCAN

WWW.COLLECTIFCANCAN.FR - COLLECTIF D'ARCHITECTES SPÉCIALISÉS DANS LE RÉEMPLOI

CANCAN est une structure pluridisciplinaire et ouverte, qui imagine et fabrique en croisant un nombre de démarches d'intérêt général :

- une approche écologique, une réflexion sur le développement durable dans l'ensemble des créations.
- une méthode collaborative de fabrication avec la formation des participants, l'implication des bénéficiaires,
- une activité participative, sociale, ouverte sur l'ensemble de ces ateliers, chantiers,
- une approche locale tant sur les matériaux utilisés que sur les acteurs impliqués,
- des propositions de réemplois de matériaux, de fabrications accessibles, à hauteur des moyens des bénéficiaires,
- une médiation culturelle continue sur l'ensemble de ses projets, lors de débats ou de conférences sur des valeurs écologiques, avec un partage d'expériences et de connaissances volontaire.

CANCAN développe son expertise transversale en lien avec les acteurs du réemploi du territoire en mettant un point d'honneur à la prise de conscience environnementale et écologique nécessaire au bon développement de projets urbains ou architecturaux tout en défendant aujourd'hui le processus de réemploi de matériaux, aussi bien pour les opérations d'envergure territoriale que pour les opérations très localisées.

LE DÉMARCHE R&VE

Dans le cadre du pilotage de ses opérations d'aménagement et des études en cours sur les différents sites de projets «50 000 logements et développement économique», la Fab Bordeaux Métropole a souhaité mettre en place une étude relative à la mise en place d'une démarche de réemploi des matériaux issus d'opérations de démolitions.

CANCAN, en tant qu'Assistance Maîtrise d'Ouvrage, a pu durant la phase I1 de l'étude, qualifier le gisement des territoires «Fab», déterminer des acteurs du territoire capables de faire émerger une filière et de la stimuler et également rencontrer les acteurs de démarches pionnières. Cette phase a abouti à une réflexion sur la faisabilité du soutien de la création de la filière Réemploi par La Fab Bordeaux Métropole. Un marché de récupérateurs ESS a été mis en place pour donner une seconde vie à ces matériaux en proposant à ces derniers de les réinjecter sur leurs propres flux.



CIRCOULEUR

LES PEINTURES RECYCLÉES : LA DÉCO RESPONSABLE - CIRCOULEUR.FR

Seul fabricant de peinture recyclée en France, CIRCOULEUR revalorise et transforme les peintures inutilisées ! En évitant l'incinération des peintures et l'extraction de nouvelles matières premières, ils fabriquent une peinture écologique avec un impact environnemental très faible.

Grâce à la collecte en déchetterie des peintures inutilisées et leur revalorisation, leur peinture écologique a un impact environnemental très faible.

L'innovation CIRCOULEUR se fait aussi en laboratoire de R&D, où leur équipe reformule la peinture afin d'obtenir une peinture de qualité premium, équivalente aux peintures neuve haut de gamme.

LES AVANTAGES DE LA PEINTURE RECYCLÉE

- QUALITÉ PREMIUM

Mélanger différentes peintures a un effet synergétique, offrant une meilleure qualité finale.

- QUALITÉ AIR INTÉRIEUR

CIRCOULEUR élabore une peinture avec un très faible taux de COV. La qualité de l'air est plus saine.

- ÉCORESPONSABLE

La peinture est composée à plus de 70% de matière recyclée.

- PRIX ACCESSIBLE

CIRCOULEUR propose enfin une peinture écologique ET accessible.

- EMPLOIS SOLIDAIRES

2/3 des postes seront dédiés à des personnes éloignées du monde du travail.

LES PARTICIPANTS



BOULVAIN Jonathan
Confédération
Construction
Wallonne



DECLERCK Patrick
Decomo NV



BREDA Olivier
Dzerostudio
Architectes



DELANGH David
Cluster
Eco-construction



**BRISMOUTIER
François-Michel**
Atelier Brismoutier
F-M Architecte



DELHAYE Jean-Marie
ARTerre



CHEVALIER François
Comptoir des
ressources créatives
de Mons



DEMAT Alexandre
Reyclab



COLMANT Hélène
Comptoir des
ressources créatives
de Mons



**DI PIETRANTONIO
Marny**
MABAX sprl



COLSON Gilles
GreenWin



GOOSSENS Griet
Vlaamse
Confederatie Bouw



COUVREUR Adrien
Reyclab



GROESSENS Hélène
Architecte
indépendante



DAUBY Delphine
Fab-C Fablab
Charleroi Métropole



HAYT Catherine
CH Architecture



HENQUET Nicolas
AGC glass



HEUPGEN Pauline
Centre IFAPME MBC



HEYMANS Renaud
RESSOURCES asbl



JOUANNEAU Vincent
Réseau des
Ressourceries



LEBLUD Hugo
Interconstruct SA



LEGRAND Sébastien
ACI l'ARC l'ARBRE



LETHÉ Guillaume
BSolutions



LOUIS Jean-Christophe
AREarchitects



LOUTZ Sylvie
SPW



MORETTI Laura
BEP



OBLED Fanny
APES



PLATTEEUW Jean-Paul
Interconstruct SA



RICCO Cédric
AREarchitects



ROGGEMAN Agnes
Gramitherm
Europe SA



THOMAS Michel
La Caestienne

LE PROJET REC²

QUI SOMMES-NOUS ?

Le consortium est composé de 9 partenaires, généralistes et techniques, belges et français, réunis pour offrir un accompagnement complet aux PME transfrontalières. Nous couvrons les aspects généraux (stratégie, financement, développement commercial...) et techniques des différents secteurs d'activités (prévention de production de déchets, normes applicables...), des connaissances, outils et actions mutualisés.

NOS ACTIONS

1. Création d'outils pratiques

Dans le cadre d'un projet transfrontalier, il est indispensable de s'assurer que l'on parle bien le même langage juridique, réglementaire, et que les normes auxquelles sont soumis les produits de part et d'autre de la frontière soient clairement définies. Dans ce but, les différents partenaires du projet RE C² créent un guide dont l'objectif est d'informer les entreprises pour qu'elles mènent à bien leur projet de circuits courts en transfrontalier.

2. Accompagnement des entreprises

La mise en réseau d'entreprises est un élément crucial pour le déploiement de l'économie circulaire, mais les PME ont souvent peu de temps et de moyens humains à y consacrer. Pour pallier ce manque, le projet RE C² offre des accompagnements individuels et collectifs

3. Diffusion de modèles exemplaires

Des entreprises ont engagé des démarches exemplaires dans le domaine de l'économie circulaire. RE C² vous les fait découvrir :

- Conférences sur le recyclage et le réemploi/réutilisation de matière
- Visites de sites précurseurs et innovants
- Organisation d'un trophée à l'innovation pour récompenser les initiatives exemplaires

4. Développement de nouveaux produits

Les matériaux contenus dans les déchets générés par les ménages, les entreprises et les collectivités permettront d'alimenter et de développer :

- Des banques de matériaux de seconde main
- Des centres de remanufacture

Cette action permettra de développer :

- de nouveaux processus de fabrication de matériaux/produits à partir de matériaux isolés dans les flux de déchets;
- un modèle de commercialisation de produits;
- une logique de coopération territoriale;
- une économie relocalisée et créatrice d'emploi.

LES PARTENAIRES



CCI GRAND EST - ANTENNE CHAMPAGNE-ARDENNE

La CCI Grand Est - Antenne Champagne-Ardenne accompagne les entreprises de son territoire dans le développement de leurs activités (information, conseil, formation, international, innovation, développement durable...).



BEP

En tant qu'agence de développement économique en territoire namurois, le BEP accompagne les entreprises dans le développement de leurs activités et facilite l'émergence de projets d'entreprises innovants.



CONFÉDÉRATION CONSTRUCTION WALLONNE

La CCW, division wallonne de la Confédération de la Construction, représente les entreprises de construction et les soutient dans un tas de domaines spécifiques, dont l'environnement et les déchets.



CLUSTER ECO-CONSTRUCTION

Notre principale mission : dynamiser le marché de l'éco-construction. Notre réseau rassemble plus de 270 acteurs et experts du secteur : architecte, entrepreneur, bureau d'étude, négociants de matériaux écologiques,...



RESSOURCES ASBL

RESSOURCES est la fédération des entreprises d'économie sociale actives en Wallonie et en région Bruxelles-Capitale dans la réduction des déchets par la récupération, la réutilisation et la valorisation. 69 membres, 200 magasins, 4600 emplois, 150 000 T traitées, 50 000 T valorisées.



RÉSEAU DES RESSOURCERIES

Le Réseau des Ressourceries, créé en 2000, accompagne pour développer la filière de la réutilisation et du réemploi. Il représente aujourd'hui 154 adhérents en France.



FEDEREC

Créée en 1945, FEDEREC représente 1 300 entreprises du recyclage, de la TPE au grand groupe, répartis sur l'ensemble du territoire français et dont l'activité consiste à la collecte, le tri, la valorisation matière des déchets industriels et ménagers ou le négoce/courtage de matières premières de recyclage.



RECOVERING SARL

RECOVERING est une société d'expertise spécialisée dans l'économie circulaire des déchets industriels et du BTP, proposant un large panel de prestations de conseil et d'accompagnement opérationnel dans la mise œuvre de projets.



CONFÉDÉRATION FLAMANDE CONSTRUCTION

Le VCB représente près de 9 500 entreprises de construction flamandes, y compris des entrepreneurs généraux, des entrepreneurs d'infrastructures et des constructeurs de routes, mais également des entreprises d'achèvement des travaux et d'installation.

LE PROJET RE C² EN QUELQUES MOTS

Un produit ou une substance n'est plus utilisé par votre entreprise, il devient alors en déchet, n'est-ce pas ?

Mais en êtes-vous vraiment certain ?

Votre entreprise est bien sûr concernée par la problématique des déchets : responsabilités, contraintes réglementaires, intérêts économiques et stratégiques... leur bonne gestion est une priorité.

Cependant, les déchets produits par votre entreprise peuvent devenir une ressource pour d'autres. C'est un des principe de l'économie circulaire, qui permet d'explorer de nouvelles opportunités de valorisation de la matière et potentiellement de diminuer vos coûts de production.

RE C² est un projet européen Interreg dans le domaine de l'économie circulaire qui s'adresse aux entreprises de la zone frontalière France-Belgique. RE C² vous propose un accompagnement pour faciliter la transition de votre entreprise vers le réemploi, la réutilisation, le recyclage.

Objectifs

- **Optimiser** l'utilisation des ressources par les entreprises,
- **Diminuer** les quantités de déchets non valorisés,
- **Encourager** le développement économique au travers d'initiatives locales,
- **Accompagner** la mise en place de circuits courts de revalorisation ou de traitement de déchets.

Notre programme d'actions : visites d'entreprises, rencontres inter-entreprises, groupes de travail, recherche de solutions, coaching collectif et individuel...

www.rec2.eu • info@rec2.eu



facebook.com/InterregV.REC2/



twitter.com/Interreg_REC2



linkedin.com/in/interreg-v-rec2-2aa814144/

Partenaires financiers:



Avec le soutien du Fonds Européen de Développement Régional